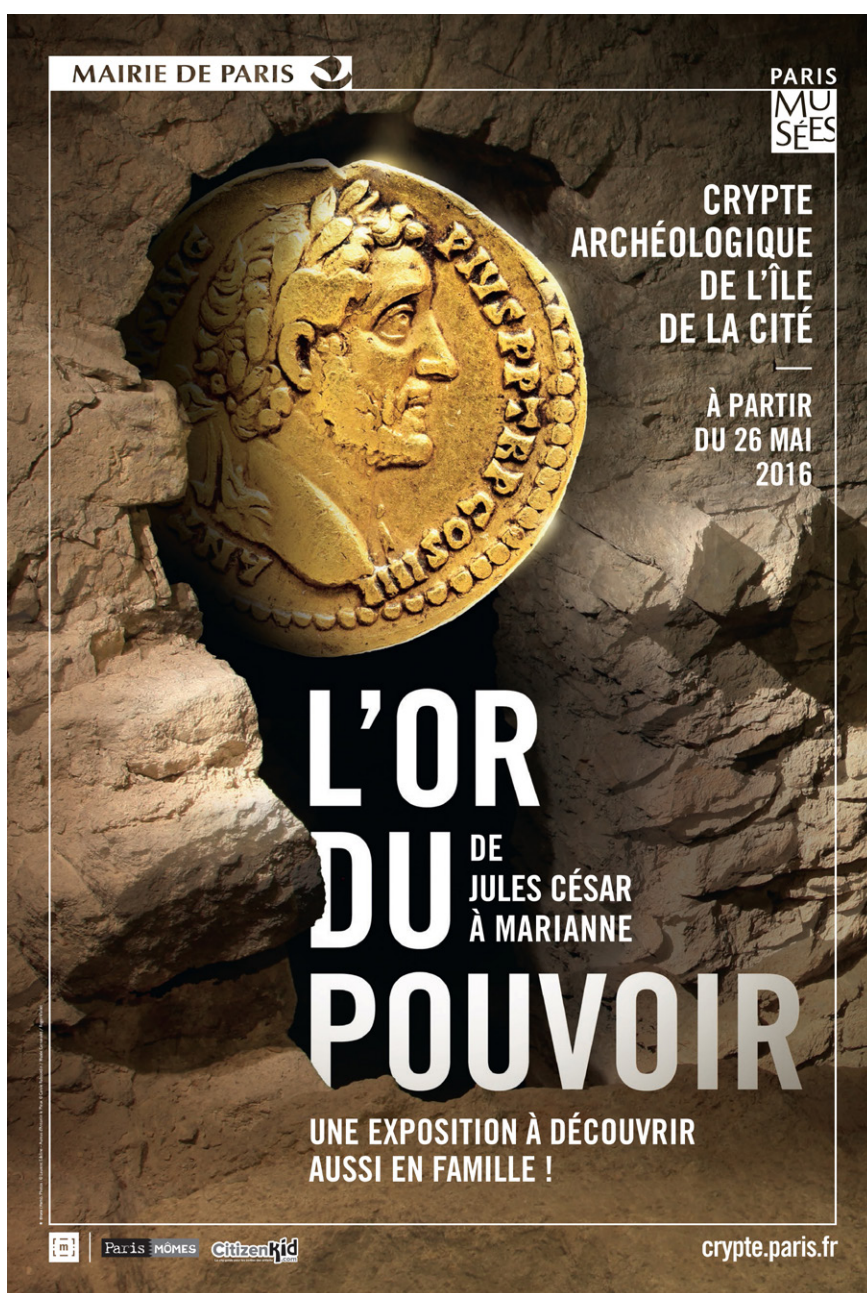



# DOSSIER PÉDAGOGIQUE

## L'OR DU POUVOIR DE JULES CÉSAR À MARIANNE

PARCOURS NUMISMATIQUE DANS L'HISTOIRE DE PARIS

CRYPTE ARCHÉOLOGIQUE DE L'ÎLE DE LA CITÉ



MAIRIE DE PARIS 


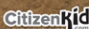
PARIS  
MU  
SÉES

CRYPTE  
ARCHÉOLOGIQUE  
DE L'ÎLE  
DE LA CITÉ

À PARTIR  
DU 26 MAI  
2016

**L'OR**  
DE  
**DU** JULES CÉSAR  
À MARIANNE  
**POUVOIR**

UNE EXPOSITION À DÉCOUVRIR  
AUSSI EN FAMILLE !

 Paris MÔMES 

[crypte.paris.fr](http://crypte.paris.fr)

# Sommaire

Présentation de l'exposition	1
Parcours de l'exposition	
1. Les Gaulois Parisii	2
2. Julien et les empereurs militaires	3
3. Antonin, Marc Aurèle, Lucius Verus et Faustine	4
Gros plan : Aureus d'Antonin le Pieux, 145-161 ap. J.-C.	5
4. Auguste et la fondation de Lutèce	6
Gros plan : le pilier des Nautes	7
5. Philippe IV le Bel, Jean II et Charles V	8
6. Louis VII et la construction de la cathédrale	9
Gros plan sur un vestige lapidaire	10
7. Les souverains du XVII <sup>e</sup> siècle	11
8. Louis XV, Louis XVI et l'hospice des Enfants Trouvés	12
9. De Napoléon III à la République	14
Gros plan sur un document graphique	16
10. Les fouilles du parvis et la découverte des thermes	17
Glossaire de la monnaie	19
La fabrication d'une monnaie « frappée »	20
Pistes pédagogiques	21
Autour de l'exposition	26

# Introduction

La Crypte archéologique de l'île de la Cité présente une exposition consacrée à la numismatique, plus particulièrement aux monnaies d'or, afin d'illustrer l'histoire de Paris à travers les grandes figures qui ont marqué la ville. Ces pièces en or, métal du pouvoir, sont associées à des monnaies moins prestigieuses, en bronze et argent, ainsi qu'à des objets issus de fouilles archéologiques parisiennes.

L'exposition suit un parcours qui va des **Gaulois Parisii à la III<sup>e</sup> République**. Les monnaies sélectionnées représentent des **personnages** qui ont joué un rôle important dans l'histoire de Paris et ses transformations, dont témoignent les **vestiges** conservés dans la Crypte. Cet environnement n'est pas modifiable et induit des aléas dans un parcours globalement chronologique. Les transformations de l'Antiquité, du Moyen-Âge et des époques moderne et contemporaine sont abordées à travers un circuit en dix étapes. Au fil de ce parcours, l'exposition donne des clés de lecture des pièces dans leur contexte historique et politique.

Voulue et conçue dès le départ pour un large public associant petits et grands, l'exposition propose une **médiation spécifique dédiée aux enfants**. Des petits personnages historiques et des textes adaptés ponctuant les étapes du parcours de visite, un échange peut ainsi s'établir entre l'adulte et l'enfant sur les contenus scientifiques de l'exposition. Quatre dispositifs de médiation proposent également d'observer à la loupe des pièces de monnaie de grande valeur, d'en dessiner certaines, de toucher pour les personnes déficientes visuelles une monnaie agrandie et de réaliser la photo d'une pièce à son effigie.

**En regard des vestiges archéologiques de la Crypte et des personnalités historiques ou symboliques qui ont influencé l'histoire de Paris**, chacun pourra alors comprendre ce qu'est une monnaie, comment elle est produite et quelle importance elle revêt : moyen d'échange ou de paiement, source historique ou archéologique précieuse, instrument de propagande, œuvre d'art...

# Parcours de l'exposition

## 1. Les Gaulois Parisii

### Le contexte :

La première étape de l'exposition est consacrée au **peuple des Parisii, avant la conquête romaine**. Les Parisii sont installés depuis le III<sup>e</sup> siècle avant notre ère dans une petite région autour de l'actuelle ville de Paris. Ils contrôlent la Seine et ses environs entre les confluences de la Marne et de l'Oise, et tirent profit des richesses de la région, comme en témoignent les statères en or qu'ils font frapper. Ils vivent dans des groupes d'habitats ou des *oppida* (cités fortifiées), concentrés le long du fleuve et sur les plus grandes îles. Plusieurs sites sont connus par les fouilles archéologiques comme Melun, Nanterre, l'île-Belle à Meulan, Varennes-sur-Seine. On a découvert aussi des monnaies à Charenton, Puteaux ou Paris, où en revanche aucun vestige témoignant de l'occupation par les Parisii n'a encore été trouvé.

Dans *La Guerre des Gaules*, César raconte ses opérations militaires et sa victoire contre les peuples gaulois (58-52 av. J.-C.). Un épisode décisif se situe dans la cité des Parisii, la **Bataille de Lutèce**. Alors que lui-même fait le siège de Gergovie, en Auvergne actuelle, César envoie son lieutenant Labiénus avec quatre légions pour contrer une révolte montée par Camulogène, le vieux chef des Aulerques de la région d'Evreux, qui a rallié plusieurs tribus dont les Parisii. Labiénus doit prendre l'oppidum des Parisii situé sur une île de la Seine. Les péripéties liées au franchissement du fleuve et les manœuvres stratégiques sont décrites en détail. Après une ruse ultime et aidés par un orage, les Romains engagent la bataille et l'emportent.

Les historiens ont longtemps pensé que l'île de la Cité était celle décrite par César dans la *Guerre des Gaules*, en raison de ses dimensions importantes et de son caractère central dans la ville actuelle. Cependant la configuration de l'île avant la romanisation, en plusieurs îlots séparés par des chenaux, et l'absence de vestiges gaulois conséquents, montrent que le lieu de la bataille reste à préciser.

### Les monnaies :

Cette étape présente des **monnaies d'or des Parisii** et des pièces de bronze de moindre valeur mais davantage utilisées dans la vie courante, appelées potins. Les décors sont stylisés, avec un visage de profil sur le droit et un cheval au revers. Elles sont associées à un **aureus figurant Jules César**, premier à se faire représenter sur des monnaies à Rome de son vivant. Ces représentations sont réalistes, comme l'est plus généralement l'art romain : ni stylisées, ni idéalisées.



Statère des Parisii. Or, entre -100-et -1 avant JC. © Carole Rabourdin / Musée Carnavalet / Roger-Viollet

## 2. Julien et les empereurs militaires

### Le contexte :

L'Empereur **Julien**, dit l'Apostat à cause de sa tentative de rétablir le culte païen alors qu'il avait été élevé lui-même dans le christianisme, est au pouvoir entre 361 et 363. D'abord établi en Gaule, il est acclamé empereur par ses troupes à Lutèce, sur l'île de la Cité. Cette étape évoque la figure de cet empereur lié à l'histoire de Paris, en lien avec les **vestiges du mur d'enceinte** construit tout autour de l'île à partir de 308. Son soubassement est encore en place en plusieurs points de la Crypte archéologique.

À cette époque l'Empire romain est en crise, affaibli par un système politique divisé et un territoire devenu trop vaste. Ses limites avec le monde dit barbare sont sans cesse menacées. L'armée impériale organise sa défense avec l'implantation de garnisons et de villes fortifiées en arrière des frontières. Lutèce fait partie de ce dispositif et c'est dans l'île de la Cité que s'installe l'armée.

**Le rempart circonscrit un plateau de 10 hectares** surélevé de plus d'un mètre de remblai. Son soubassement est construit avec des gros blocs appelés des « **emplois** », qui sont récupérés sur les monuments de la rive gauche : frontons de temple, éléments de mausolées ou gradins et décors de l'amphithéâtre. Découverts lors des fouilles anciennes du rempart, ils constituent l'essentiel de la collection de lapidaires et de statuaire antiques du musée Carnavalet. Cette pratique permettait un gain de temps en réutilisant des blocs déjà taillés. Les inscriptions visibles sur certains blocs témoignent ainsi d'une utilisation antérieure.

L'île de la Cité, qui était surtout une zone de transit portuaire, devient le **siège des pouvoirs** où se déplacent les **thermes** et une résidence monumentale qui comprend un **palais militaire** et une **basilique civile**. Elle accueille les empereurs en déplacement, l'administration et l'armée. Une voie est créée pour rejoindre directement l'île fortifiée depuis la voie qui vient d'Italie. Elle existe encore sous le nom des rues de la Harpe, de la Montagne-Sainte-Geneviève et Mouffetard dans le 5<sup>e</sup> arrondissement.

Le nom de Lutèce cède progressivement la place à celui de Paris, en référence au territoire gaulois d'avant la conquête romaine.

### Les monnaies :

Dans cette section une vitrine présente un **sou d'or de Julien**, ainsi qu'une **monnaie de bronze de l'empereur Valens** et des **objets mobiliers** du Bas-Empire, **céramiques et décors de vêtement** qui témoignent de la vie quotidienne dans la ville du IV<sup>e</sup> siècle.

**L'évolution des monnaies illustre celle du pouvoir** : le souvenir des institutions républicaines s'efface et l'empereur n'est plus un magistrat, mais un monarque de droit divin, désormais chrétien. Au droit des monnaies, la titulature la plus fréquente est : « *Dominus noster n. pius felix augustus* » (Notre seigneur n - pour le nom de l'empereur -, « pieux et heureux auguste »). Au revers, on célèbre la GLORIA ROMANORVM (la « gloire des Romains »), la VIRTUS EXERCITVS (la « valeur de l'armée »), la REPARATIO FELICIVM TEMPORVM (le « Retour des temps heureux ») comme pour conjurer les **difficultés croissantes face aux barbares**.



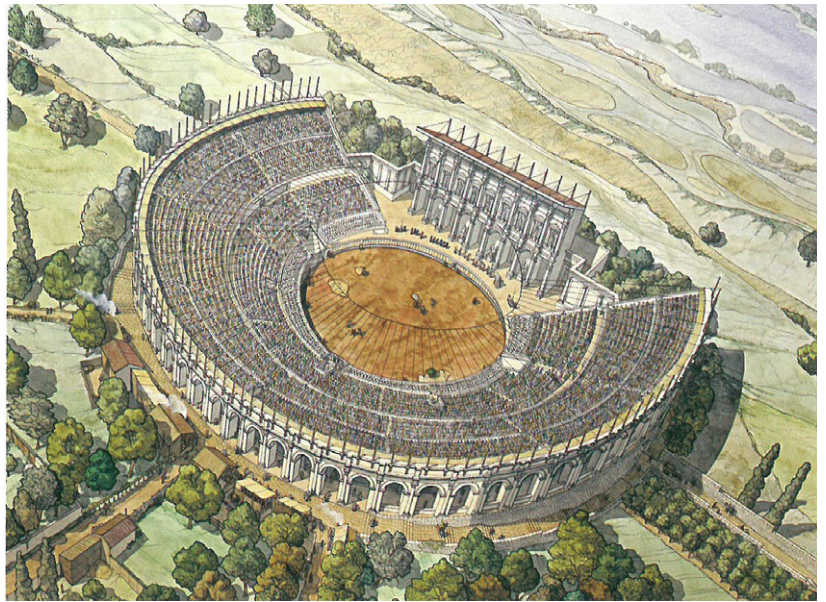
Monnaie en or (avers). Julien. Or. Epoque gallo-romaine. © Musée Carnavalet / Roger-Viollet

### 3. Antonin, Marc Aurèle, Lucius Verus et Faustine

#### Le contexte :

Lutèce se développe pendant le Haut-Empire et se dote d'une parure monumentale typique des villes romaines : **on recense ainsi au II<sup>e</sup> siècle un forum, un amphithéâtre, plusieurs thermes, un aqueduc.** Organisée sur un plan régulier, la ville se concentre principalement sur la rive gauche de la Seine autour de la Montagne Sainte-Genève. Plusieurs éléments architecturaux issus des Arènes de Lutèce sont présentés dans cette étape.

Le II<sup>e</sup> siècle voit l'**apogée de l'Empire romain**, qui s'étend d'ouest en est sur près de 6 000 km, de l'Ecosse à l'Irak, et le long du pourtour méditerranéen. C'est le siècle de la dynastie des Antonins (96-192), illustrée particulièrement par les grandes figures que sont Hadrien, Antonin le Pieux et Marc Aurèle.



Arènes de Lutèce © Jean-Claude Golvin

Les **femmes de la famille impériale** ont un rôle discret mais déterminant dans les enjeux de transmission de pouvoir. Elles contribuent à la popularité de l'empereur et à sa renommée. Femmes et filles d'empereurs font aussi l'objet d'un culte. Sous le règne d'Antonin le Pieux apparaissent de grandes émissions monétaires au nom de l'impératrice.

#### Les monnaies :

La production et la circulation des monnaies sorties des ateliers officiels et diffusées dans tout le monde romain s'intensifient. Ce sont de véritables **instruments de communication politique**, qui répandent dans tout l'Empire le profil et les titres de l'empereur. La titulature figurée sur les pièces glorifie des empereurs héritiers des institutions républicaines :

- Le nom de l'empereur figure en premier, suivi de **AUG** (Augustus), désignant l'empereur.
- **PP** : Pater Patriae (« père de la patrie ») : titre décerné à Auguste en 2 av. J.-C. et porté ensuite par une grande majorité d'empereurs.
- **TR P** : Tribunicia postestas (« puissance tribunicienne ») : pouvoir conféré chaque année à l'empereur lui accordant la possibilité de proposer ou de s'opposer à des lois. Elle permet de dater les pièces.
- **COS** : Consul : suivi d'un chiffre, indique le nombre de consulats assumés par l'empereur.
- **IMP** : Imperator : Suivi d'un chiffre, indique le nombre de salutations impériales reçues par l'empereur, renvoyant à l'idée du chef victorieux.



Aureus de Faustine. Or, entre 125 et 175. © Carole Rabourdin / Musée Carnavalet / Roger-Viollet

Des monnaies d'or sont présentées, ainsi qu'un **aureus de Faustine la Jeune**, impératrice et épouse de Marc Aurèle. Ils sont associés à d'autres monnaies impériales de moindre valeur et à des objets issus de fouilles archéologiques.

## Gros plan : Aureus d'Antonin le Pieux, 145-161 ap. J.-C.



Cette monnaie en or représente sur le droit Antonin le Pieux, empereur de 138 à 161. Il est de profil et porte une **couronne de laurier** dans les cheveux, attribut du triomphe militaire. Au revers se trouve une **scène de « libéralité »**, c'est-à-dire une distribution de denrées ou de biens à l'initiative de l'empereur, ou la célébration d'une remise d'impôt. L'empereur est assis sur une chaise curule, symbole du pouvoir des magistrats romains, sur un piédestal, et distribue des pièces de monnaie ou des denrées alimentaires provenant d'une corne d'abondance que tient le personnage du milieu.

Sur le droit, l'inscription « ANTONINVS AVG PIVS PP TRP COS IIII » le long du pourtour de la pièce signifie « Antonin Auguste pieux père de la patrie, puissance tribunitienne, quatrième consulat », tandis qu'au revers: « LIB IIII » renvoie à « Quatrième libéralité ».

**La titulature impériale** qui entoure le profil d'Antonin le Pieux permet de dater cette monnaie avec plus de précision. Il est en effet désigné comme « Père de la Patrie », titre qu'il obtient en 139, et est consul pour la quatrième et dernière fois en 145. Ces éléments conduisent à dater la monnaie entre 145 et 161, année de la mort de l'empereur. La puissance tribunitienne est le pouvoir conféré chaque année à l'empereur, lui accordant la possibilité de proposer ou de s'opposer à des lois. Or, ici aucune indication ne permet de préciser l'année.



**Cette monnaie est un moyen de diffuser l'image de l'empereur et de témoigner de sa générosité envers le peuple.** Le règne d'Antonin le Pieux est une période de paix, symbolisant la « *Pax Romana* », ce qui a valu que l'on donne son nom à la dynastie des Antonins.

## 4. Auguste et la fondation de Lutèce

### Le contexte :

Auguste est le premier empereur romain. **Désigné héritier de Jules César à sa mort** en 44 av. J.-C., il est d'abord connu sous le nom d'Octave. Après sa victoire face à Marc Antoine à Actium en 31 av. J.-C., **Octave devient le maître de l'Empire romain**. Il reçoit les pleins pouvoirs : le pouvoir militaire, l'*Imperium*, le pouvoir exécutif et législatif et le pouvoir religieux avec la charge de grand pontife, *Pontifex Maximus*. Il est nommé *Pater patriae*, père de la patrie mais son titre le plus important est celui d'Auguste, conféré par le Sénat en 27 av. J.-C. Il signifie consacré, vénérable et sera porté par tous les empereurs après lui.

**C'est sous son règne que la Lutèce gallo-romaine est fondée**, dans le dernier quart du I<sup>er</sup> siècle avant J.-C. Lutèce est le chef-lieu de la *civitas Parisiorum* qui désigne la ville et le territoire qui l'entoure. Elle se construit sur la rive gauche de la Seine autour d'un axe nord-sud appelé le *cardo maximus*, devenu l'actuelle rue Saint-Jacques. Cette voie se poursuit vers le Nord, traversant la Seine par un gué à l'emplacement de l'actuelle Île de la Cité.

Sous Tibère (14 à 37 ap. J.-C.), successeur d'Auguste, Lutèce se développe, comme en témoignent les **vestiges du port** et le **pilier des Nautes**, premier monument en dur attesté dans la ville. Une maquette de ce dernier est exposée dans la vitrine, ainsi qu'une monnaie en bronze de Tibère et des objets archéologiques. La Crypte conserve à cet endroit les vestiges d'un long mur de quai qui se trouvait il y a deux mille ans en bordure du fleuve. C'est le quai du port ou de l'un des ports de Lutèce. Établi sur le petit bras de la Seine c'est un site important dans l'organisation économique de la ville. L'île est alors peu construite et comprend surtout des entrepôts, dont certains, identifiés grâce à un incendie qui les a fossilisés, contenaient des réserves de céréales.

### Les monnaies :

Sous Auguste, l'émission des **monnaies en bronze** est sous le contrôle du Sénat et celle des **monnaies en or et en argent** sous le contrôle de l'empereur. Un second atelier impérial de monnaies est créé à Lugdunum (Lyon), capitale des Gaules. L'or y est frappé, jusqu'en 64.

Les monnaies, là aussi, permettent de constater l'évolution de la titulature impériale : Tibère choisit de les orner des symboles de **Victoria** la victoire, **Felicitas** la déesse des événements heureux et **Pax perpetua**, la paix perpétuelle.



«Aureus en or (droit) : Tête d'Octave, vers 43 avant Jésus-Christ». Musée des Beaux-Arts de la Ville de Paris, Petit Palais. © Philippe Joffre / Petit Palais / Roger-Viollet



## Gros plan : le pilier des Nautes

Découvert sous la cathédrale Notre-Dame de Paris en 1711, exposé aujourd'hui au musée de Cluny, ce pilier était utilisé en remploi dans un mur du IV<sup>e</sup> siècle. Il s'agit d'un **monument votif offert à Tibère par les bateliers de la Seine**. C'est le symbole de la romanisation où sont célébrées les divinités gauloises et romaines. Il affiche la culture romaine et les croyances locales plus anciennes dans une **volonté politique de conciliation des deux cultes**.



Les **blocs 4 et 3** sont partagés entre les dieux Gaulois et les Romains. Jupiter, son foudre (sceptre) et son aigle, Vulcain avec le marteau et la tenaille. Les Gaulois, Esus le bûcheron coupeur de gui, toujours associé à Tarvos Trigaranus, le taureau aux trois grues. Au-dessus on reconnaît Cernunnos dieu de la nature, aux bois de cervidés, et Smertrios, dieu providence, le tueur de serpent, souvent assimilé à Mercure ou Hercule. Ils côtoient Castor et Pollux appelés les Dioscures, protecteurs de la navigation.

Le **bloc 2** est le plus important car il mentionne les dédicants et le dédicataire l'empereur Tibère : *Tibère César Auguste, à Jupiter très bon, très grand, les Nautes du territoire des Parisii, aux frais de leur caisse commune ont érigé ce monument*. Les dédicants sont représentés comme des guerriers celtes en armes, les plus âgés portent la moustache et on aperçoit une proue de bateau.

Le **bloc 1** porte sur chaque face un couple divin : Mercure et son pétase ailé, Mars et sa cuirasse et ses armes, Fortuna identifiée par son inscription et Venus à son miroir.

## 5. Philippe IV le Bel, Jean II et Charles V

### Le contexte :

Plusieurs **maisons médiévales** sont visibles dans les vestiges de la Crypte. À cet emplacement s'élevait une maison appelée maison de la Nasse. Elle était entourée à l'ouest de la maison de l'Agnus Dei et vers le parvis de la maison de la Souche. Les maisons sont alors identifiées par leur enseigne. Celle-ci avait des espaces enterrés et fonctionnels sur deux niveaux où l'on stockait différentes marchandises et provisions, à usage des habitants ou à des fins commerciales. Ce sont les celliers.

**Au Moyen Âge, Paris comprend trois grands quartiers distincts** : la rive droite marchande et animée est *la ville*, l'île de la Cité est appelée *la Cité*, et la rive gauche *l'Université*. Vers 1300, Philippe IV le Bel transforme et complète le Palais de la Cité remplacé un moment par la forteresse du Louvre comme résidence royale. Il construit la salle des Gens d'Armes et une grande cour avec une galerie de marchands et des escaliers monumentaux. Il fait son logis vers la pointe occidentale de l'île entouré de jardins d'agrément à l'emplacement de l'actuelle place Dauphine.



Franc à cheval du Dauphiné de Charles V, Or, 1364. © Carole Rabourdin / Musée Carnavalet / Roger-Viollet

Après la **prise du pouvoir de 1358 par le prévôt des marchands Etienne Marcel** pendant la captivité de Jean II le Bon, Charles V veut changer de palais. Il abandonne celui de la Cité au Parlement de Paris et rénove le Louvre. Une nouvelle enceinte est édifée, ainsi que la forteresse de la Bastille.

### Les monnaies :

Cette étape présente une série de six monnaies d'or des rois Philippe IV le Bel, Jean II le Bon et Charles V. Elles marquent le **retour du monnayage d'or après une longue période d'abandon** depuis la fin de l'époque mérovingienne au VIII<sup>e</sup> siècle. Cet ensemble permet de remarquer des permanences dans la monnaie médiévale du XIV<sup>e</sup> siècle, avec un portrait générique du roi, des inscriptions, des attitudes et des symboles codifiés. **L'image du roi revient sur les monnaies à partir de Philippe IV le Bel (1285-1314)**. Le souverain peut adopter différentes postures : assis en majesté, debout, ou même à cheval. Sa représentation n'est pas un portrait physique mais **une représentation symbolique**. Il est généralement associé aux fleurs de lys, apparues au XII<sup>e</sup> siècle avec la naissance de l'héraldique, ainsi qu'au sceptre et à la couronne.

Par ailleurs des nouveautés voient le jour au fil des règnes, avec notamment la création de **nouvelles monnaies**. C'est le cas du *franc* qui apparaît sous Jean II le Bon vers 1360, que l'on nomme alors d'après son iconographie « **franc à cheval** » : lors de la bataille de Poitiers en 1356, le roi est fait prisonnier par les Anglais ; pour obtenir sa libération, il doit signer un traité qui prévoit d'importantes concessions territoriales et le versement d'une rançon de trois millions d'écus d'or (environ 12,5 tonnes d'or). C'est pour le paiement de cette rançon qu'est émise cette nouvelle monnaie.

Les monnaies médiévales sont difficiles à décrypter car elles ne sont pas datées et n'indiquent pas le numéro d'ordre des rois, ces usages ne se généralisant qu'à partir du règne d'Henri II (1547-1559). Les légendes, permettant d'identifier l'émetteur, sont généralement en latin, le début étant communément indiqué dans l'axe de la pièce par un symbole (croisette, lys, couronne, etc.)

## 6. Louis VII et la construction de la cathédrale

### Le contexte :



© Jb Woloch / Musée Carnavalet

Au XII<sup>e</sup> siècle, Paris devient un grand centre urbain et la capitale politique des rois capétiens. La ville connaît un essor économique et culturel grâce au développement du commerce de la rive droite et à la renommée de son école épiscopale établie sur l'île de la Cité. L'île se partage alors entre l'évêque, qui siège dans la partie orientale, et le roi qui en possède la partie occidentale. Le prédécesseur de Louis VII, Louis VI, y a fait construire, vers 1111, un château doté d'un donjon appelé la grosse tour.

Louis VII (1137-1180), conseillé par l'abbé de Saint-Denis, Suger, et l'évêque de Paris, Maurice de Sully, contribue financièrement au début des travaux de la cathédrale Notre-

Dame, à partir de 1163. L'édifice est construit à l'emplacement d'un bâtiment plus ancien, la cathédrale Saint-Etienne. Plusieurs éléments lapidaires découverts lors de fouilles sur l'île de la Cité, dont certains attribuables à la cathédrale Notre-Dame, sont présentés dans cette section.

La Crypte archéologique conserve par ailleurs le tracé d'une rue historique qui aboutit au centre de la façade de la cathédrale, la rue Neuve-Notre-Dame, percée pour faciliter l'accès au chantier de construction de la cathédrale grâce à sa largeur de six mètres.

### Les monnaies :

Les monnaies visibles dans la vitrine sont en argent, l'or ne réapparaissant véritablement que sous Philippe le Bel dans la frappe monétaire. Elles ont été émises par le roi **Louis VII**, figuré par un **portrait de face, générique et extrêmement stylisé**. En effet, à cette époque la majorité des monnaies portent seulement des inscriptions, et quand le roi est représenté, seuls sa fonction et son statut sont retranscrits, sans prendre en compte ses caractéristiques physiques. Sous le règne de Louis VII, le motif de la croix avec l'alpha et l'oméga devient sur les monnaies l'emblème de l'éternité, et celui du lys celui de la royauté.



Anonyme. Denier en argent de Louis VII, 1137-1180. Paris, musée Carnavalet.  
© Julien Vidal / Musée Carnavalet / Roger-Viollet

## Gros plan sur un vestige lapidaire



Relief de bras de croix : saint Eloi. Pierre. France, 1250-1300. Paris, musée Carnavalet. © Stéphane Piera / Musée Carnavalet / Roger-Viollet

Cette pierre sculptée est l'un des bras d'une croix. Les bras de croix en pierre représentent habituellement des saints. Ici, dans un trilobe, **Saint Éloi est reconnaissable à sa crosse d'évêque et au marteau qu'il tient dans la main droite, symbole de son activité de forgeron puis d'orfèvre.**

Eloi est né en Limousin à la fin du VI<sup>e</sup> siècle, dans une riche famille gallo-romaine ayant des intérêts dans des mines d'or du sud-ouest. Très jeune, il apprend l'orfèvrerie et le monnayage. Venu à Paris, il entre dans l'entourage du roi Clotaire II, ayant fourni la preuve de son talent et de son honnêteté par la réalisation d'un trône d'or orné de pierres précieuses. Il devient contrôleur des mines et métaux, maître des monnaies, puis grand argentier de Clotaire II, puis trésorier et conseiller de Dagobert I<sup>er</sup>, avant d'être élu évêque de Noyon en 641. Il est considéré comme **le saint patron de tous les ouvriers du métal, notamment des orfèvres.**

Ce fragment a été découvert lors des fouilles de l'Hôtel-Dieu dans l'île de la Cité, menées par Théodore Vacquer en 1866-1867. Il appartenait sans doute à l'un des nombreux édifices religieux alors présents sur l'île.

## 7. Les souverains du XVII<sup>e</sup> siècle

### Le contexte :



Jean Sauvé. «Vue de la principale entrée de l'église Notre-Dame de Paris». Estampe. Paris, musée Carnavalet. © Musée Carnavalet / Roger-Viollet

**Henri IV (1589-1610)** est le premier roi de France de la Maison de Bourbon. Pour mettre fin aux guerres de Religion, il abjure le protestantisme en 1593 et entre dans Paris le 22 mars 1594. La ville est encore la plus grande d'Europe occidentale avec **300 000 habitants** sur 600 hectares. Passionné pour l'architecture, Henri IV veut embellir et construire Paris. Il entreprend le **pont Neuf**, la **place Dauphine** et la **place Royale**, future place des Vosges, vaste esplanade moderne et bordée de hauts pavillons uniformes. Ses successeurs s'attachent également à **moderniser Paris**. On compte dans la ville plusieurs places réalisées sous le règne de Louis XIV, comme la place des Victoires et l'actuelle place Vendôme.

### Les monnaies :

Alors que le Moyen-Âge avait vu disparaître les représentations réalistes des souverains sur les monnaies, c'est Louis XII qui remet à l'honneur le portrait royal avec le *teston* d'argent (de testa qui signifie tête) en 1513. Le modèle est repris par François 1<sup>er</sup>. **L'image du monarque sur les monnaies devient un instrument de légitimation de l'autorité royale et de propagande.** Elle permet surtout une diffusion multipliée d'un portrait officiel qui doit être identifiable en dépit de ses dimensions. Un peu plus tard, la date d'émission est ajoutée sur le monnayage et les premières frappes mécaniques sont effectuées à Paris.

En 1577 Henri III abandonne la *livre* au profit de l'*écu*, comme nouvelle monnaie de compte. Mais en 1602, pour des raisons économiques, Henri IV revient à la livre. **La monnaie de compte est une pratique mise en place au haut Moyen Âge et utilisée jusqu'à la Révolution, qui sépare la valeur du moyen de paiement.** La monnaie de compte est fictive et correspond à une unité de valeur, mais pas à une pièce réelle. Pour payer il faut convertir le prix affiché en monnaie de compte en une quantité de pièces à donner.

La réforme monétaire de Louis XIII est instaurée en 1640. La nouvelle monnaie est à son effigie et porte son nom, le louis. Le **système louis-écu-liard** est conservé jusqu'à l'arrivée du système décimal de la Révolution. Le *louis* est en or, l'*écu* blanc en argent et le *sol*, le *denier* et le *liard* en cuivre.

Avant le XVI<sup>e</sup> siècle la frappe monétaire était réalisée à l'aide d'un marteau. Un *flanc*, élément de métal composant la future pièce, était placé entre deux coins, l'un fixe et l'autre mobile, qui imprimaient un relief une fois frappés. **Sous le règne de Louis XIII, les artisans monétaires utilisent la frappe mécanique**, inventée vers 1540 mais mal accueillie alors par les ouvriers des ateliers et qui ne s'est généralisée qu'un siècle plus tard. Ce procédé permet la réalisation de monnaies plus régulières. **Des artistes renommés sont choisis pour dessiner les monnaies** comme Guillaume Dupré, Jean Varin ou Germain Pilon. Les monnaies de Louis XIII sont réputées « les plus belles faites depuis les grecs et les romains ». Pendant le règne de Louis XIV (1643-1715), le portrait du roi est décliné sur monnaie en une grande variété de types : l'*écu à la mèche courte*, à la *mèche longue*, aux *3 couronnes*, aux *palmes*, *Louis à la tête nue*, *Louis juvénile lauré*...



Anonyme. Double louis d'or au soleil de Louis XIV, 1711. Or, 1711. © Carole Rabourdin / Musée Carnavalet / Roger-Viollet

## 8. Louis XV, Louis XVI et l'hospice des Enfants Trouvés

### Le contexte :

Au XVIII<sup>e</sup> siècle, Paris reste le cœur politique du royaume. Si la Cour est à Versailles, les ministres et l'administration centrale demeurent dans la capitale. **La ville grandit sans cesse et compte plus de 600 000 habitants en 1789.** C'est la plus peuplée d'Europe après Londres. Le centre de Paris, étriqué à l'intérieur de l'enceinte médiévale, reste densément construit. **L'île de la Cité est alors trop peuplée et de mauvaise réputation**, connue pour son climat délétère. Elle a connu peu de modifications entre la fin du Moyen Âge et le XVII<sup>e</sup> siècle, et reste partagée entre le centre épiscopal à l'est, le palais à l'ouest, et entre les deux, un quartier resserré fait d'une centaine de maisons, de plus de trente ruelles et d'une vingtaine d'églises : « *Il y a des quartiers entiers qui n'ont presque pas de communication avec les autres ; on ne voit que des rues étroites, tortueuses, qui respirent partout la malpropreté... La Cité surtout n'a presque point changé depuis trois siècles ; elle est restée dans l'état de confusion où l'ignorance de nos pères l'a laissée.* » L'architecte Pierre Patte, auteur de cette description, propose en 1765 la destruction partielle de l'île, préfigurant les grands travaux du XIX<sup>e</sup> siècle.

**La Crypte conserve des éléments des fondations de l'Hospice (ou Hôpital) des Enfants Trouvés**, vaste bâtiment construit entre 1746 et 1751 à l'initiative de Louis XV pour recueillir les orphelins de Paris. L'assistance aux enfants abandonnés, qui dépend toujours des institutions religieuses, est ici aux mains des Filles de la Charité, ordre fondé à cet effet par Vincent de Paul. Le nouvel hospice est construit par l'architecte Germain Boffrand sur le côté nord de la rue Neuve-Notre-Dame, et sur un parvis étendu par la démolition des églises Sainte-Geneviève-des-Ardents, Saint-Christophe et Saint-Jean-le-Rond.



« Bâtiment de l'Assistance publique (ancien hospice des enfants trouvés) vu du parvis de Notre-Dame, vers 1865 », IVème arr.. Photographie de Charles Marville (1813-1879). Paris, musée Carnavalet. © Charles Marville / Musée Carnavalet / Roger-Viollet

L'hospice est vite surpeuplé car les abandons d'enfants se multiplient en France dans la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle. Paris est particulièrement touché par ce phénomène pourtant considéré comme un crime et passible de sanctions pénales. Ce sont principalement les enfants illégitimes qui sont laissés la nuit dans les lieux publics, aux porches des églises ou des maisons bourgeoises. **À la veille de la Révolution, il y a près de 5 000 enfants abandonnés chaque année.** Une forte mortalité infantile sévit aux Enfants-Trouvés, autour de 80 %.

L'institution fusionne avec un autre orphelinat, celui des Enfants Rouges, en 1772, puis devient le bureau de l'Assistance Publique au début du XIX<sup>e</sup> siècle. L'accueil des orphelins se reporte sur d'autres locaux, qui deviennent bien plus tard les hôpitaux Armand Trousseau et Saint-Vincent-de-Paul. **Le bâtiment de l'hospice est finalement démoli pour laisser la place au nouvel Hôtel-Dieu construit en 1877.**

## Les monnaies :

À la mort de Louis XIV la situation économique est critique et les monnaies perdent de leur valeur. Le duc d'Orléans devenu régent autorise l'écossais John Law à créer les premières monnaies de papier qui valent 1000, 100 et 10 livres. Sous Louis XVI elles deviendront des *billets d'escompte* et sous la Révolution des *assignats*.

En 1791 Louis XVI devient roi des Français, et non plus Roi de France et de Navarre. Son portrait demeure sur les monnaies jusqu'en 1793, et ce même après la proclamation de la République le 22 septembre 1792.

Dans cette section, **une monnaie datée de 1793 combine au droit le portrait de Louis XVI et au revers une allégorie républicaine figurant le génie de la Constitution** : une loi de 1791 prescrit en effet le remplacement des monnaies à l'effigie de Louis XVI par de nouveaux modèles aux motifs révolutionnaires, le génie ailé, le coq symbole de vigilance, le bonnet de la liberté, associés au portrait royal. La loi du 18 germinal An III (7 avril 1795) est une date historique pour la monnaie : **c'est la naissance du système décimal.**

Livre, sou, denier sont abandonnés au profit des *francs* et des *centimes*. Le *franc* devient la monnaie nationale pour plus de deux siècles.



Augustin Dupré (1748-1833) Louis d'or constitutionnel, 1793. Or, 1793. © Carole Rabourdin / Musée Carnavalet / Roger-Viollet

## 9. De Napoléon III à la République

### Le contexte :



Albert-Désiré Barré (1818-1878). Pièce de 100 francs en or de Napoléon III, 1867.  
Or. 1867. © Julien Vidal / Musée Carnavalet / Roger-Viollet

Louis-Napoléon Bonaparte (1808-1873) est élu président de la République française le 10 décembre 1848. Il se fait attribuer tous les pouvoirs lors du coup d'État du 2 décembre 1851, et se fait proclamer empereur l'année suivante sous le nom de **Napoléon III**. Son iconographie monétaire en témoigne, avec l'usage de **symboles impériaux, comme l'aigle et la couronne de laurier**. Pendant deux décennies, la France connaît un grand essor économique et un prestige militaire et diplomatique renouvelé après la guerre de Crimée (1853-1856).

Napoléon III est l'initiateur de nombreux travaux à Paris. Sous l'impulsion du Baron Haussmann, préfet du département de la Seine, **la ville passe de douze à vingt arrondissements en 1860**, grâce à l'annexion des communes limitrophes, et sa physionomie change complètement. Dans l'île, Haussmann poursuit les premiers aménagements du comte de Rambuteau,

préfet de 1833 à 1848 : ordonnance des immeubles parisiens, mise en place des réseaux de gaz et d'eau et d'égouts, amélioration de la circulation à l'intérieur de l'île et entre celle-ci et les deux rives de la Seine, création du pont d'Arcole, qui débouche sur le parvis de l'Hôtel de Ville, percement et élargissement de rues.

**La ville est assainie, modernisée et sécurisée, au prix de nombreuses destructions.** Sur les 9 hectares de l'île, vingt-cinq îlots, une centaine de maisons, trente rues, et plusieurs églises sont démolis et laissent la place à trois institutions emblématiques : le tribunal de commerce, la caserne de la Cité devenue préfecture de police, et le nouvel Hôtel-Dieu, tandis que le Palais de justice est agrandi. En 1865, toutes les maisons du parvis de la cathédrale et de la rue de la Cité sont démolies pour les travaux du nouvel Hôtel-Dieu.

Des **fouilles archéologiques** sont menées dans la capitale, favorisées par les grands travaux ; elles sont encouragées et subventionnées par l'empereur, passionné d'histoire et d'archéologie.

Le Second Empire est emporté par la défaite de Sedan contre la Prusse en 1870. **La III<sup>e</sup> République (1870-1940) est proclamée par Léon Gambetta le 4 septembre 1870 à l'hôtel de ville de Paris.** À Paris, les transformations opérées durant le Second Empire continuent, l'Hôtel de Ville est reconstruit après l'incendie de 1871, et la ville prend l'aspect qu'on lui connaît aujourd'hui. Les fouilles archéologiques se poursuivent, et en 1897 est créée la Commission du Vieux Paris, ayant pour but de protéger et de valoriser le patrimoine parisien.



## Les monnaies :

Le Second Empire voit la création des grandes banques, la reconnaissance de la valeur légale du chèque, et l'impression des premiers billets de cent, cinquante et vingt-cinq francs. Napoléon III fait éditer des pièces de cent et cinquante francs or. Il s'y fait représenter tête nue puis à partir de 1861, avec une couronne de laurier pour symboliser ses victoires. **Une pièce de 100 francs or correspond alors à environ un mois de salaire d'un ouvrier à Paris.** C'est une pièce de prestige et non une pièce destinée à circuler.

**Deux thèmes antiques sont repris au XIX<sup>e</sup> siècle : Hercule**, utilisé sous la Révolution comme allégorie du peuple, debout entre la liberté et l'égalité et **Cérès** déesse des moissons dont le buste devient le symbole de la République, pendant la II<sup>e</sup> République, et préfigure la Marianne.

La III<sup>e</sup> République reprend d'abord les types monétaires de la Révolution et de la II<sup>e</sup> République, mais fait aussi appel, en 1895, à de nouveaux artistes, Chaplain, Roty et Daniel-Dupuis. **La figure du souverain est remplacée par l'allégorie de la République**, la « Marianne » qui connaît alors une grande diffusion. Les symboles antiques liés à la République sont conservés comme la représentation du génie de la France, ou bien le faisceau de licteur. La main de justice est l'image traditionnelle de la justice royale, et le coq, utilisé dès l'Antiquité pour désigner les Gaulois, est popularisé par la Révolution de 1789 puis celle de 1830. L'État et le clergé ne sont pas encore séparés comme l'atteste la mention « Dieu protège la France » mais la devise « Liberté, Égalité, Fraternité » existe depuis 1848. **La semeuse est un thème imaginé par Oscar Roty en 1897 pour les pièces de la III<sup>e</sup> République.** C'est l'un des trois symboles retenus pour la face nationale de l'euro français avec le buste de Marianne et l'arbre de la liberté.



Jules-Clément Chaplain (1839-1909). Pièce de 20 francs en or de la III<sup>e</sup> République, 1904. Or. 1904. © Julien Vidal / Musée Carnavalet / Roger-Viollet



Jules-Clément Chaplain (1839-1909). Pièce de 20 francs en or de la III<sup>e</sup> République, 1904. Or. 1904. © Julien Vidal / Musée Carnavalet / Roger-Viollet

## Gros plan sur un document graphique

La défaite de Sedan le 2 septembre 1870 met fin au Second Empire. La III<sup>e</sup> République est proclamée le 4 septembre. Napoléon III est fait prisonnier et destitué. Après sa chute est publiée *La Ménagerie impériale*, un pamphlet satirique de Paul Hadol qui réunit des caricatures de la famille impériale et de ses proches sous l'aspect d'animaux. Napoléon III, autrefois symbolisé par l'aigle impérial, est ainsi représenté en vautour dévorant les entrailles de la France, figurée sous les traits d'une jeune femme. « Lâcheté », « férocité » sont les deux caractéristiques associées à l'animal. L'impératrice Eugénie est quant à elle caricaturée en grue.

Cette œuvre montre le **discrédit qui frappe le régime impérial** après la défaite de Sedan. Alors que la guerre contre la Prusse a été soutenue par l'opinion publique et la plupart des politiques, Napoléon III et son entourage sont jugés seuls responsables de la catastrophe. Ils font l'objet d'un « déferlement de haine » (Pierre Milza) d'autant plus vigoureux que le nouveau régime républicain peine à s'installer et cherche à se définir en opposition radicale à l'Empire vaincu. La « **légende noire** » du **Second Empire** se construit alors par la dénonciation des aspects autoritaires et affairistes du régime et de sa fin humiliante.



Hadol. La Ménagerie Impériale, numéro 1 : Napoléon III, le vautour. Estampe. Paris, musée Carnavalet. © Musée Carnavalet / Roger-Viollet

## 9. Les fouilles du parvis et la découverte des thermes

La dernière étape de l'exposition s'articule autour des vestiges des thermes pour évoquer la naissance de ce site exceptionnel qu'est le parvis Notre-Dame et la Crypte archéologique.

**Le parvis de Notre-Dame apparaît en 1163** avec la construction de la cathédrale. C'est alors une **placette étroite** qui ne permet pas de recul sur la façade : les notions de perspective et de mise en valeur des monuments n'existent pas dans la ville médiévale. À partir du XVI<sup>e</sup> siècle, le parvis plus vaste est délimité par un muret et agrémenté d'une fontaine puis agrandi encore par Boffrand au XVIII<sup>e</sup> siècle. **La place prend sa configuration actuelle en 1877**, au moment de la construction du nouvel Hôtel-Dieu qui efface toute trace du parvis médiéval et moderne.

Au XX<sup>e</sup> siècle, l'automobile conquiert Paris. En 1924, on implante sur le parvis une étoile de bronze, marque du **point 0, départ de toutes les routes nationales de France**. Au cours des années 1950-1960, la circulation des voitures a gagné les espaces piétons. On compte alors 20 000 voitures qui traversent quotidiennement l'île de la Cité. Il faut attendre 1963 pour qu'une délibération municipale envisage l'arrêt de la circulation automobile devant la cathédrale et la construction d'un stationnement souterrain. André Malraux demande en 1967 un projet pour une nouvelle place. En 1991, le parvis est désormais protégé par l'inscription du site au **patrimoine mondial de l'Unesco**, première étape vers l'exclusion définitive de toute circulation devant Notre-Dame.

**Le 16 juillet 1965 débute les fouilles confiées à la Commission du Vieux Paris**. Elles révèlent, dans un grand enchevêtrement de murs, des restes de multiples constructions datant des grandes périodes d'occupation de l'île. Devant l'importance des vestiges, l'archéologue Michel Fleury obtient la modification du projet de parking qui est repoussé au sud du parvis, à un emplacement où il n'y a pas de constructions antiques. **Toute la fouille est maintenue en place telle que le visiteur la voit aujourd'hui**. Deux architectes, André Hermant et Pierre Jean Jouve, sont choisis en 1969 par le ministère des Affaires culturelles pour aménager le site archéologique et le protéger. Il est inauguré en 1980, **c'est la première Crypte archéologique de France**. En 1972, les excavations du parking dévoilent sur plus de dix mètres un mur puissant du IV<sup>e</sup> siècle en *opus mixtum*, c'est à dire en moellons de pierre et en briques. Ce vestige est maintenant aussi conservé sous le parvis mais il n'est pas accessible aux visiteurs. Il est interprété comme un entrepôt ou magasin romain appelé *horreum*, destiné à l'intendance de l'armée.



Détail. Vue générale de la Cité côté nord, Notre Dame et le chantier de construction du nouvel Hôtel-Dieu et les Enfants-Trouvés, vue prise de la tour Saint-Jacques. Photographie de Wilz. Papier salé albuminé. Paris, après 1868. Paris, musée Carnavalet. © Wilz / Musée Carnavalet / Roger-Viollet

**Des vestiges de thermes antiques sont visibles dans la Crypte.** Il s'agit des derniers thermes de Lutèce, datés de la seconde moitié du IV<sup>e</sup> siècle, quand la ville se confond avec l'île de la Cité. Ils sont de petites dimensions alors qu'entre le I<sup>er</sup> et le III<sup>e</sup> siècle, au moins trois grands établissements thermaux étaient connus dans la ville, sur la rive gauche.

Les vestiges permettent de restituer un ensemble d'environ cent soixante-quinze mètres carrés. Le procédé de chauffage est décelable, avec un foyer extérieur (*prae-furnium*), diffusant la chaleur grâce à un système de pilettes et d'hypocaustes sous le sol. À l'origine une cour, aujourd'hui disparue, menait vers une salle froide (*frigidarium*) faisant également office de vestiaire (*apodyterium*). Suivait ensuite une salle tiède (*tepidarium*), puis une salle chaude (*caldarium*) avec sans doute deux bassins, dont un est encore visible. Cet itinéraire du froid vers le chaud permettait ainsi de provoquer la sudation.



**En 2012, un lot de monnaies est découvert entre deux dalles des thermes, à l'occasion du nettoyage des vestiges. Probablement perdues par un baigneur, elles ont permis de dater les vestiges de la seconde moitié du IV<sup>e</sup> siècle.**

Système de chauffage par hypocauste des thermes du IV<sup>e</sup> siècle apr. J.-C.

Les thermes de la Crypte, IV<sup>e</sup> ap. J.C © Philippe Ladet

# Glossaire de la monnaie

**Aureus** : Monnaie romaine en or.

**Avers** : L'avers d'une monnaie, ou **droit**, est le côté où figure le motif principal. Il correspond au côté « face ».

**Balancier** : Grande vis, actionnée par un bras muni de deux grosses boules à ses extrémités, qui exerce la force nécessaire à la frappe monétaire.

**Champs** : partie lisse de l'avers.

**Coin monétaire** : Matrice de métal portant l'empreinte de la monnaie en creux et à l'envers. Le coin du droit est dans une enclume, le coin du revers est mobile.

**Denier** : Monnaie de l'époque romaine à l'ancien régime, de valeur variable.

**Émetteur** : qui a le privilège de battre monnaie.

**Émission** : Création et mise en circulation d'une monnaie.

**Exergue** : Espace de l'avers de la monnaie sous l'effigie.

**Flan** : Pastille de métal lisse, obtenue par coulée ou par découpe, qui est frappée pour devenir une monnaie.

**Franc** : Monnaie en or créée en 1360, vite remplacée par l'écu. Le franc revient en 1793 comme unitaire monétaire de la République.

**Frapper monnaie** : *Frapper monnaie*, ou battre monnaie, qualifie le geste qui consiste à taper à l'aide d'un marteau sur un coin, afin d'éprouver un relief sur la pièce. Le marteau est ensuite remplacé par un balancier avec la frappe mécanique.

**Légende** : La légende d'une monnaie est l'inscription portée sur la pièce. Elle peut être aussi bien sur le droit que sur le revers, voire sur les deux côtés.

**Louis** : Monnaie d'or créée par Louis XIII, frappée entre 1640 et 1792.

**Médaille** : objet métallique circulaire ou rectangulaire (plaquette) qui sert de décoration, de commémoration ou d'identité.

**Millésime** : Date d'émission d'une monnaie.

**Monnaie coulée** : Une monnaie coulée est une pièce qui a été réalisée en fondant du métal, ensuite placé dans un moule qui va lui imprégner sa forme et son décor.

**Monnaie de compte** : Système monétaire de la période médiévale à la Révolution qui sépare la mesure de la valeur d'un bien du mode paiement.

**Obole** : Unité de monnaie et de poids dans la Grèce antique puis monnaie française équivalente à la moitié du denier.

**Potin** : Monnaie gauloise en bronze coulé dans des moules à empreinte

**Presse monétaire** : Machine à vapeur puis électrique dont le levier exerce la force nécessaire à la frappe monétaire.

**Revers** : Le revers d'une monnaie est le côté opposé à l'avers, où figurent parfois des inscriptions ou autres symboles. Il correspond au côté « pile ».

**Semeuse** : Type présentant une femme semant, créé en 1897 pour les monnaies de la Troisième République.

**Sesterce** : Monnaie romaine.

**Solidus** : Monnaie romaine en or à partir du IV<sup>e</sup> siècle ap. J.-C.

Statère : Monnaie grecque puis gauloise d'or ou d'argent.

Teston : Monnaie française en argent du XVI<sup>e</sup> siècle.

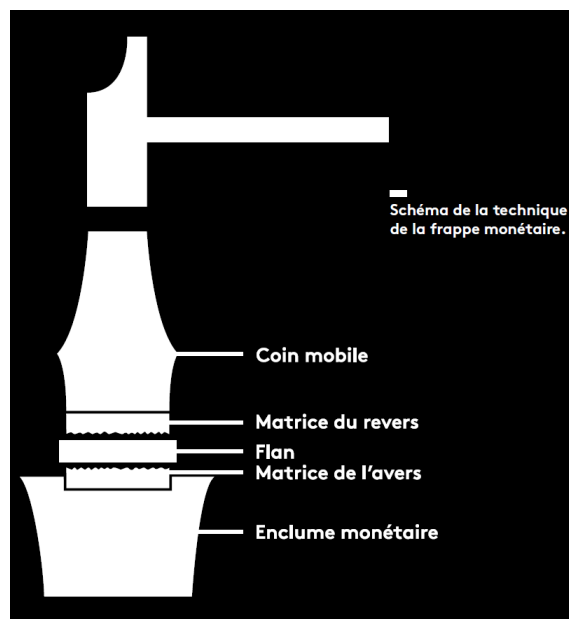
Thésaurisation : conservation de monnaies en dehors du circuit économique.

Titre : Le titre d'une monnaie, ou aloi, indique la quantité de métal précieux composant la pièce.

Titulature : Ensemble des noms, surnoms et titres officiels des empereurs et de leur famille.

## La fabrication d'une monnaie frappée

- Dessin d'un décor par un graveur
- Fabrication de coins monétaires dont les extrémités sont gravées en creux. L'un des coins est dit fixe ou enchâssé, et l'autre mobile, tenu par l'artisan monétaire.
- Réalisation du flan : disque de métal lisse destiné à être frappé. À l'origine créé manuellement à partir d'une plaque de métal martelée, leur réalisation est aujourd'hui mécanique.
- Le flan est placé entre les deux coins. En frappant sur le coin mobile à l'aide d'un marteau, les décors gravés des deux coins vont être reportés sur chaque face du flan, imprimant un décor en relief.



À partir du XVI<sup>e</sup> siècle, mais ne se généralisant qu'au XVII<sup>e</sup> siècle, le balancier remplace le marteau pour frapper les coins : on parle alors de frappe mécanique. Avec la Révolution Industrielle au XIX<sup>e</sup> siècle se développe la technique de la frappe à la presse, remplaçant le balancier et permettant un meilleur rendement. Aujourd'hui le processus est informatisé et réalisé à l'aide de presses très perfectionnées.

# Pistes pédagogiques

## Piste pédagogique n°1 : les pièces mélangées



### Consigne :

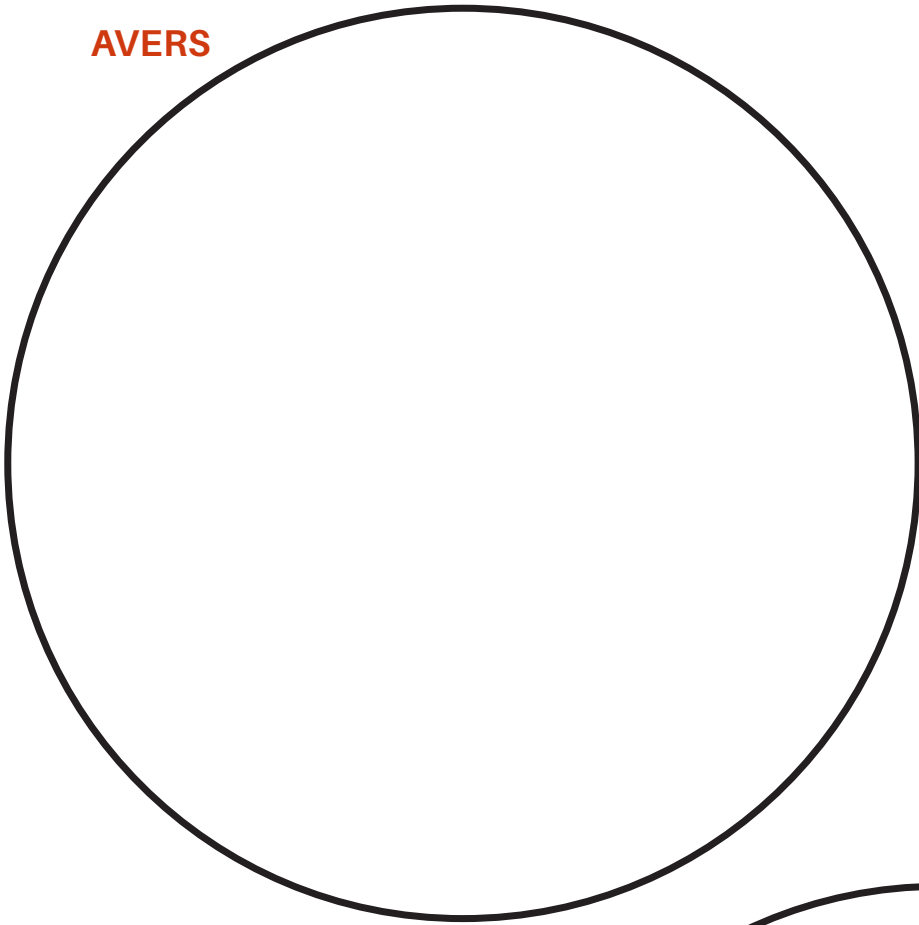
- Un trésor archéologique s'est renversé ! Retrouve l'ordre chronologique de ces monnaies en les numérotant de la plus ancienne à la plus récente.
- Dans la liste suivante, distingue en les soulignant de couleurs différentes les symboles représentés sur les monnaies selon qu'ils sont royaux, impériaux ou républicains.

Liste de symboles : **fleur de lys**, **bonnet phrygien**, **couronne**, **corne d'abondance**, **couronne de lauriers**, **sceptre**, **aigle**, **coq**. Certains symboles peuvent correspondre à plusieurs types de régimes !

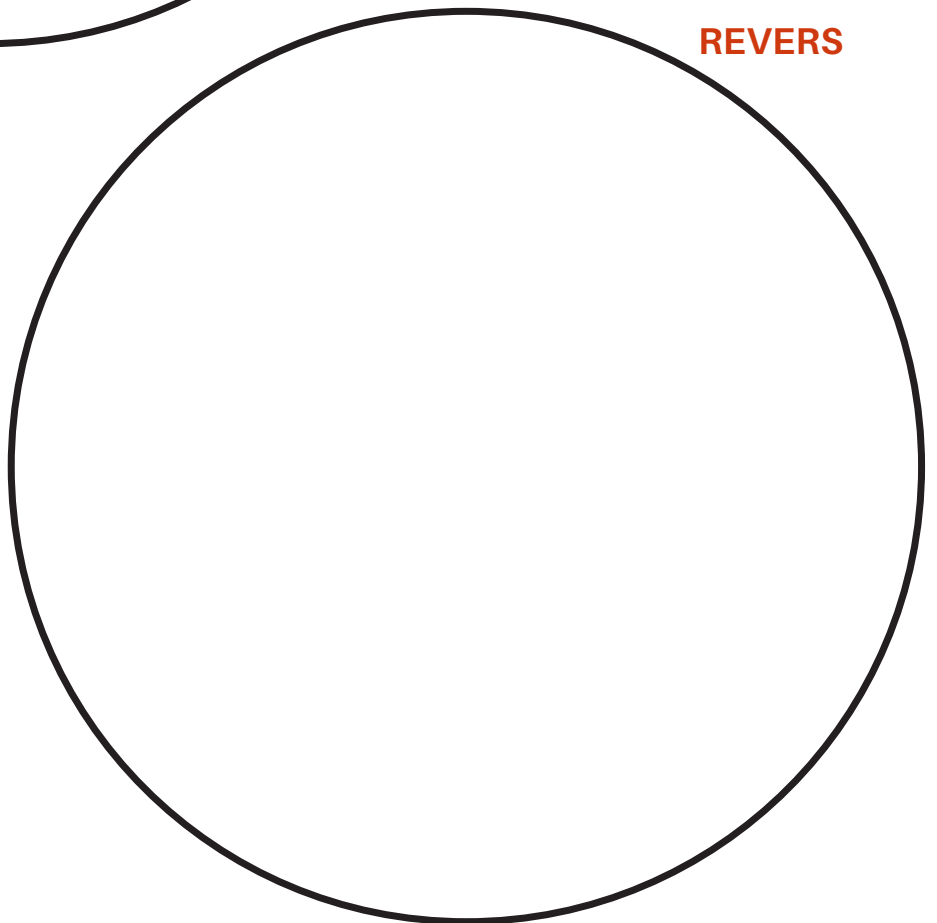


- Dessine ta propre monnaie avec les symboles de ton choix.

**AVERS**



**REVERS**





## Piste pédagogique n°2 : le reportage

### Préparation pour l'enseignant :

- Avant la visite, préparer les élèves : les informer du thème de l'exposition, faire émerger des questions, des représentations préalables (du type : avec quoi payait-on autrefois ? les monnaies étaient-elles toujours en or ? y avait-il des billets ? etc.) Aboutir à une liste de questions ou sujets d'intérêt autour du thème de l'exposition. Les élèves doivent venir visiter avec de quoi écrire et/ou photographier/enregistrer.
- Pendant la visite : les élèves prennent des notes selon plusieurs rubriques : le déroulement de l'exposition, leurs propres thèmes d'intérêt, les nouvelles questions éventuellement soulevées (ils peuvent se partager cette tâche par groupes de 3 ou 4).
- Après la visite, les élèves réalisent la mise en forme de leur reportage, soit sous forme papier, soit sous forme numérique (ex : diaporama classique, diaporama enrichi type Prezi, mini-site avec Wix...).
- Le service d'action culturelle du musée sera heureux de collecter les reportages réalisés par les classes !



## Piste pédagogique n°3 : écriture d'un conte sur le thème du trésor

De nombreux contes ont pour thème les trésors, l'or et la richesse (Ali Baba et les 40 voleurs, Rumpelstiltskin...). Après avoir visité l'exposition, les élèves peuvent travailler sur l'élaboration d'un conte mettant en scène un personnage qui aurait trouvé le « trésor de la Crypte ». Chaque roi ou empereur représenté sur les pièces apparaîtrait devant lui pour lui poser une énigme ou lui imposer une épreuve en lien avec son époque et son action, sans quoi il ne pourrait pas conserver le trésor.

Le service d'action culturelle du musée sera heureux de collecter les contes écrits par les classes !



# Piste pédagogique n°4 : Céquoidonc ?

## Consigne :

Ces objets étranges sont tous présents dans l'exposition.  
Retrouve-les et inscris à côté de chacun son nom, et ce à quoi il sert.



---

---



---

---



---



---

---



---

# Autour de l'exposition

## RÉSERVATIONS GROUPES

Renseignements et réservations auprès du service d'action culturelle sur [www.crypte.paris.fr/fr/votrevisite/groupes](http://www.crypte.paris.fr/fr/votrevisite/groupes)  
Courriel : [carnavalet.actionculturelle@paris.fr](mailto:carnavalet.actionculturelle@paris.fr)  
Tél. : +33 (0)1 44 59 58 58

## GROUPE

### Visite de l'exposition « L'Or du Pouvoir, de Jules César à Marianne »

*L'exposition présente, en regard des vestiges archéologiques de la Crypte, une sélection exceptionnelle de monnaies, témoins matériels de l'histoire de Paris et de son évolution de Jules César à Marianne. Une exposition à découvrir en famille.*

Durée : 1h30. Tout public.

### Visite découverte de la Crypte archéologique

*Le long des enceintes gallo-romaines, ou sur les quais du port de Lutèce, le visiteur est invité à découvrir les vestiges d'une ville prospère, cachée sous le parvis depuis deux millénaires.*

Durée : 1h30. Tout public.

### Visite L'archéologie pour tous

*De la découverte à l'interprétation, de la préservation à l'exposition, une visite pour mieux comprendre les enjeux de l'archéologie et sensibiliser le visiteur au métier d'archéologue.*

Durée : 1h30. À partir de 8 ans.

### Promenade Dessous-dessus

*Après une découverte de la Crypte archéologique, les participants sont invités depuis le parvis à faire jouer leur imagination pour retrouver les traces du passé et imaginer l'atmosphère changeante de l'île de la Cité au fil des siècles et de ses transformations.*

Durée : 1h30. Tout public.

### Promenade découverte de l'île de la Cité

*Après un premier temps de découverte des vestiges archéologiques de la Crypte, parcourez le coeur historique de la capitale au fil de ses histoires et de ses légendes.*

Durée : 1h30. Tout public.

### Promenade découverte du Paris antique

*Au départ de la Crypte archéologique jusqu'aux Arènes de Lutèce, une promenade sur les traces disparues et encore visibles du Paris antique.*

Durée : 2h. À partir de 8 ans.

### Contes

*L'homme aux plusieurs vies. Comment un étrange dessinateur redonne vie aux vestiges exposés et nous entraîne dans le passé de Paris, de l'Antiquité au Moyen-Âge.*

Durée : 1h. À partir de 6 ans.

### Parcours conté

*À l'ombre de Notre-Dame Paris s'agrandit, Notre-Dame se construit : Paris au Moyen Âge ou la naissance d'une capitale !*

Durée : 1h. À partir de 6 ans.

## Formations enseignants

Visite guidée de l'exposition suivie d'une promenade découverte du Paris antique. Durée 3h.

Deux dates sont proposées au choix : **Mercredi 21 septembre à 14h et mercredi 19 octobre à 14h**

Sur inscription, dans la limite des places disponibles : <http://www.crypte.paris.fr/fr/expositions/l-or-du-pouvoir>

# Autour de l'exposition

## PUBLIC INDIVIDUEL

### Visite de l'exposition « L'or du Pouvoir, de Jules César à Marianne »

L'exposition présente, en regard des vestiges archéologiques de la Crypte, une sélection exceptionnelle de monnaies, témoins matériels de l'histoire de Paris et de son évolution de Jules César à Marianne. Une exposition à découvrir en famille.

Les samedis à 14h.

Tarif par personne : 7 € + droit d'entrée à la Crypte archéologique (tarif réduit : 5 € + droit d'entrée).

### Promenade Dessous-dessus

Après une découverte de la Crypte archéologique, les participants sont invités depuis le parvis à faire jouer leur imagination pour retrouver les traces du passé et imaginer l'atmosphère changeante de l'Île de la Cité au fil des siècles et de ses transformations.

Les mercredis à 14h30.

Tarif par personne : 10 € + droit d'entrée à la Crypte archéologique (tarif réduit : 7 € + droit d'entrée)

### Promenade découverte de l'île de la Cité

Après un premier temps de découverte des vestiges archéologiques de la Crypte, parcourez le cœur historique de la capitale au fil de ses histoires et de ses légendes.

Dimanche 3 juillet à 11h.

Tarif par personne : 10 € + droit d'entrée à la Crypte archéologique (tarif réduit : 7 € + droit d'entrée)

### Promenade découverte du Paris antique

Au départ de la Crypte archéologique jusqu'aux Arènes de Lutèce, une promenade sur les traces disparues et encore visibles du Paris antique.

Dimanche 5 juin et dimanche 31 juillet à 11h.

Tarif par personne : 10 € + droit d'entrée à la Crypte archéologique (tarif réduit : 7 € + droit d'entrée)

## Événement : Journées nationales de l'archéologie

**Le samedi 18 juin**, découvrez en famille l'histoire passionnante de l'île de la Cité et/ou partez en promenade sur les traces du Paris antique.

Activités gratuites. Sur réservation, dans la limite des places disponibles : [carnaulet.actionculturelle@paris.fr](mailto:carnaulet.actionculturelle@paris.fr)

- **Promenade découverte du Paris antique**

Au départ de la Crypte archéologique jusqu'aux Arènes de Lutèce, une promenade sur les traces disparues et encore visibles du Paris antique.

À 10h30.

- **Visite de l'exposition L'or du Pouvoir, de Jules César à Marianne**

L'exposition présente, en regard des vestiges archéologiques de la Crypte, une sélection exceptionnelle de monnaies, témoins matériels de l'histoire de Paris et de son évolution de Jules César à Marianne. Une exposition à découvrir en famille.

À 14h.

- **Une visite à remonter le temps**

À quoi ressemblait Paris dans le passé ? Dans l'Antiquité, au Moyen Âge... ? Qu'y avait-il avant la ville ? Quelles traces nous en reste-t-il ? Une visite pour aider petits et grands à comprendre comment Paris a évolué au fil des âges.

À 16h.



## Visite en langue des signes française

Tarif réduit par personne : 5 €

Sur réservation, dans la limite des places disponibles : [carnavalet.actionculturelle@paris.fr](mailto:carnavalet.actionculturelle@paris.fr)



### Découverte de la Crypte archéologique

*Le long des enceintes gallo-romaines, ou sur les quais du port de Lutèce, le visiteur est invité à découvrir les vestiges d'une ville prospère, cachée sous le parvis depuis deux millénaires.*

Samedi 2 juillet à 11h.

### Promenade découverte de l'île de la Cité

*Après un premier temps de découverte des vestiges archéologiques de la crypte, parcourez le cœur historique de la capitale au fil de ses histoires et de ses légendes.*

Samedi 6 août à 11h.

---

Dossier pédagogique réalisé par Alexandra Rayzal, professeur relais au sein du service d'action culturelle du musée Carnavalet - Histoire de Paris. Mise en page par Sara Boudjoghra.

#### Contacts :

[alexandra.rayzal@paris.fr](mailto:alexandra.rayzal@paris.fr), professeur relais

Tél. : 01 44 59 58 84

[karine.marquet@paris.fr](mailto:karine.marquet@paris.fr), Responsable adjointe au service d'action culturelle

Tél. : 01 44 59 58 36

#### CRYPTE ARCHÉOLOGIQUE DE L'ÎLE DE LA CITÉ

7, place Jean-Paul II Parvis Notre-Dame 75004 Paris

Tél. : 01 55 42 50 10 ; Fax : 01 43 29 30 55

<http://www.crypte.paris.fr/>

